

Dossier de pré-inscription



COMMUNAUTÉ
**Touraine-Est
Vallées**

Du 25 février au 4 mars 2018

Séjour de ski

Le Collet d'Allevard (Isère), à 55 km de Grenoble et Chambéry



Ce dossier permet la pré-inscription de votre enfant au séjour de ski organisé et subventionné par la Communauté Touraine-Est Vallées, du 25 février au 4 mars 2018, au Collet d'Allevard. Ce séjour s'adresse aux enfants de 6 à 14 ans des 10 communes de la Communauté Touraine-Est Vallées. Les pré-inscriptions sont prises jusqu'au 20 décembre 2017 à 18h00.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom et Prénom de l'enfant :

Né(e) le :/...../.....

Ecole de Classe :

Votre enfant est inscrit au centre de loisirs de la commune de
(le cas échéant).

Niveau de ski :

- Ne sait pas skier
- Sait skier, indiquez le niveau de ski (flocon, étoile, flèche ou nombre de semaines de pratique) :

Informations nécessaires pour la réservation du matériel de ski :

- Taille (en cm) :
- Poids :
- Pointure :

Cadre réservé à l'organisation :

Dossier complet remis le à

Somme due :

Mode de règlement chèque ANCV

Acompte de 80€ par chèque

Coordonnées des parents :

	Mère	Père
Nom et Prénom		
Adresse postale		Si adresse différente
Téléphone		
Adresse mail		

Règlement

Le montant du séjour est fonction du quotient familial de la famille.

Les tarifs par enfant sont les suivants :

Quotient familial inférieur à 770€ => **390€** (possibilité bons CAF, voir CAF)

Quotient familial compris entre 771 et 1400€ => **450€**

Quotient familial non communiqué ou supérieur à 1401€ => **510€**

Quotient Familial CAF :ou N° allocataire :

Somme due :

Pour les familles affiliées à la MSA, le tarif est de 510€. Les justificatifs et factures pourront vous être fournis une fois le séjour effectué, afin de bénéficier d'une éventuelle aide financière de la part de la MSA.

Un chèque d'acompte de 80€ à l'ordre du Trésor Public est demandé lors de la pré-inscription. Si l'inscription n'est pas validée, le chèque vous sera restitué.

Je choisis de régler le solde (prix du séjour déduit de l'acompte de 80€) :

par chèque

par chèque vacances ANCV

Possibilité de régler le solde par chèque en plusieurs fois (après validation par la Trésorerie de Vouvray)

Une fois les inscriptions définitives établies, le solde du prix du séjour sera à régler.

Les inscriptions définitives seront réalisées dans l'ordre de réception des dossiers complets, en tenant compte d'une répartition des enfants par tranches d'âges et par commune. Un acompte de 80€ est demandé avec le dossier de pré-inscription. Les familles seront informées de la validation ou non de l'inscription de leur enfant au séjour de ski à compter du 20 décembre 2017.



Autorisation Parentale

(* Rayer la mention inutile)

Une fiche sanitaire de liaison plus complète sera à renseigner par les parents pour l'inscription définitive.

Je soussigné(e)....., père , mère * ,
autorise mon fils, ma fille*..... , à participer au
séjour organisé par la Communauté Touraine-Est Vallées du 25 février au 4 mars 2018.

Date :.....

Signature du représentant légal :

A fournir avec ce dossier de pré-inscription :

- le présent dossier dûment complété
- un chèque d'acompte de 80€ à l'ordre du Trésor Public

Les dossiers non complets ne seront pas acceptés.



Dossier complet à déposer ou à envoyer avant le 20/12/2017 18h00 à :
(cachet de la Poste faisant foi)

Communauté Touraine-Est Vallées
48 rue de la Frelonnerie – 37270 Montlouis sur Loire



Information Séjour :

Une réunion d'information pour les parents et leurs enfants inscrits au séjour est programmée le mardi 23 janvier 2018 à 18h30 à Val Es Fleurs, 25 rue des Ecoles à Vouvray (salle du rez-de-chaussée)

Informations sur le séjour au ski, proposé et subventionné par la Communauté Touraine-Est Vallées du 25 février au 4 mars 2018

Le séjour proposé est organisé au Centre de vacances Les Mainiaux, situé au Collet d'Alleverd (Isère) et géré par l'association Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) de la Mayenne.

Implantation du centre : Le centre est situé sur la chaîne de Belledonne à 1450m d'altitude en plein cœur de la station, sur le domaine skiable. Il offre un panorama unique sur le massif des Bauges, de la Chartreuse et du Vercors. Il se situe à 55km de Grenoble et de Chambéry ainsi qu'à 40km d'Albertville.

Présentation du centre : Le centre des Mainiaux se trouve dans la station. L'accès au télésiège de Malatrait se fait directement.

Les repas confectionnés sur place sont pris dans la salle à manger qui dispose de son coin cheminée. Le centre dispose de chambres de 5 lits.

Les parents peuvent s'informer pendant le séjour grâce au blog ondonedesnouvelles.com Le centre des Mainiaux dispose des agréments Jeunesse et Sports et Education Nationale.

Le prix comprend : hébergement en pension complète, assurance MAIF (RC, rapatriement), fourniture du matériel de ski, snowboard, raquettes, possibilité matériel ski de fond, forfait remontées mécaniques.

Encadrement et ski : Le séjour est encadré par 1 directeur et 3 animateurs de la collectivité, qui encadreront également la pratique du ski (pas de cours ESF). Les enfants seront répartis en groupes suivant leur niveau de ski, de « débutant » à « confirmé ».

Inscriptions, annulations : Le séjour est limité à 30 enfants de 6 à 14 ans habitant la Communauté Touraine-Est Vallées. *Pour les enfants hors territoire : nous contacter.*

Les pré-inscriptions sont prises jusqu'au 20 décembre 2017. Les dossiers complets sont pris dans l'ordre de réception, en tenant compte d'une répartition des enfants par tranches d'âge et par commune.

Un acompte de 80€ est demandé lors de la pré-inscription.

En cas d'annulation dans le mois précédant le début du séjour, aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf justificatif médical.